

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 28 novembre 2007 de M. Mathias Buschbeck, intitulée: «Est-il si difficile de remettre les pendules à l'heure?»

TEXTE DE LA QUESTION

Le 26 juin 2006, je posais la question orale suivante: «Ma question concerne l'horloge située à la place des Charmilles. Elle comporte quatre cadrans censés indiquer l'heure, or ils en donnent tous une différente – et aucune n'est la bonne! Je voudrais donc savoir à qui appartient cette horloge. Si c'est à la Ville de Genève, serait-il possible soit de la supprimer, soit de faire en sorte qu'elle indique l'heure exacte, la place des Charmilles étant très fréquentée, dans cette ville qui se veut la capitale de l'horlogerie?»

Le lendemain, je reçus la réponse suivante de M. Christian Ferrazino, conseiller administratif: «M. Buschbeck m'a interpellé à propos du réglage de l'horloge de la place des Charmilles, dont les quatre faces indiquent des heures différentes... Mais, là, je n'ai pas réussi à savoir quel était le service compétent pour cette opération. Bien évidemment, nous avons transmis votre demande légitime à l'ensemble des services susceptibles d'être en charge du réglage de cette horloge et – nous osons l'espérer! – l'un d'entre eux pourra y répondre rapidement.»

A ce jour, l'horloge de la place des Charmilles ne fonctionne toujours pas.

Cette horloge appartient-elle à quelqu'un?

Si elle appartient à la Ville de Genève:

- à quel service est-elle rattachée?
- quelle est la procédure mise en place par ce service pour s'assurer de la maintenance des différentes horloges de la Ville de Genève?
- enfin, serait-il possible de régler cette montre ou de la démonter si le coût de sa réparation devait se révéler trop élevé?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La gestion des horloges de la Ville de Genève est du ressort du Service des bâtiments. Un contrat de prestation de maintenance est conclu à ce titre avec une entreprise spécialisée.

Les compétences techniques demandées sont très particulières au vu des divers types d'appareils en place, et les spécialistes du domaine sont extrêmement rares.

Le service est informé du mauvais fonctionnement de façon un peu aléatoire: les architectes du service peuvent le remarquer, mais aussi l'entreprise chargée de l'entretien ou les citoyens qui lèvent le nez. Le service fait au mieux afin que les informations soient les plus précises possibles et que les réparations se fassent dans des délais raisonnables. Il faut toutefois noter que les pièces de rechange sont parfois longues à obtenir et sont, dans la plupart des cas, des pièces réalisées sur mesure (verres, mécanismes, éclairages, fixations, etc.).

S'agissant de l'horloge de la place des Charmilles, les commandes ont été faites par le Service des bâtiments et l'heure exacte devrait y être indiquée sous peu.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Rémy Pagani

Le 6 février 2008.